

# NÉGOCIATIONS CLIMAT 2015 : ACCÉLÉRER OU FREINER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Thomas Pellerin-Carlin | *Chercheur à l'Institut Jacques Delors*

Jean-Arnold Vinois | *Conseiller à l'Institut Jacques Delors*

---

## RÉSUMÉ<sup>1</sup>

**Le dérèglement climatique a déjà commencé.** 2014 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée dans l'histoire de l'humanité et, jusqu'à présent, 2015 est une année encore plus chaude. Le dérèglement climatique impacte déjà des secteurs clés de l'économie ainsi que la sécurité internationale.

**L'année 2015 pourrait être un tournant pour notre avenir climatique.** L'UE est à même de faire preuve du pragmatisme nécessaire pour lutter au niveau international contre le dérèglement climatique et s'approcher d'un idéal clair: l'énergie durable pour tous.

**La transition énergétique a déjà commencé** puisque des acteurs étatiques et non-étatiques ont déjà pris des engagements de réduction de leur empreinte carbone. **Pour les dirigeants mondiaux, la question est donc simple: accélérer ou freiner la transition énergétique?**

Malgré ses propos officiels, **l'UE a perdu sa position de leader dans les négociations climatiques.** Elle ne peut pas imposer au monde son propre cadre réglementaire sous la forme d'un "Protocole de Paris". L'UE devrait concentrer ses efforts sur trois éléments permettant de faire de la COP21 une étape utile pour l'atténuation et l'adaptation au dérèglement climatique :

- 1. Avancer vers la création d'un prix mondial du carbone pour accélérer la transition énergétique et financer le Fonds Vert.** Le prix du carbone est un moyen efficace d'accélérer la transition énergétique. Financer le Fonds Vert est un indicateur clé de l'engagement des pays riches en faveur de la solidarité climatique, et est aussi dans leur intérêt personnel bien compris.
- 2. Aborder la question de la production d'électricité à base de charbon** de façon à la supprimer progressivement. Le charbon est le plus grand émetteur de gaz à effet de serre, l'énergie fossile la plus facile à supprimer, et aussi un moyen de réduire la pollution de l'air. Il constitue ainsi un indicateur crucial de la volonté de réduire l'écart existant entre de vagues déclarations politiques et des décisions concrètes.
- 3. Inclure les entreprises et la société civile dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.** L'UE doit pousser les entreprises à réaliser un « Engagement des Entreprises Européennes pour le Climat », tant pour intensifier leur engagement que pour augmenter la visibilité des actions déjà planifiées. La collaboration avec les autorités locales et la société civile est essentielle.

---

1. Les auteurs expriment leurs remerciements à Britta Daum pour ses recherches, à Emmett Strickland pour sa contribution et à Philipp Offenberg pour ses commentaires.

---

## SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
<b>1. Le dérèglement climatique et la transition énergétique ont déjà commencé</b>	<b>3</b>
1.2. Le dérèglement climatique a déjà commencé	3
1.2. La transition énergétique a déjà commencé	4
<b>2. L'UE doit adopter une stratégie pragmatique dans les négociations et éviter de poursuivre des objectifs inatteignables</b>	<b>5</b>
<b>3. Trois propositions pour accélérer la transition énergétique mondiale</b>	<b>7</b>
3.1. Vers un prix mondial du carbone pour favoriser la transition énergétique et financer le Fonds vert	7
3.2. La suppression progressive de la production d'électricité à partir du charbon par le biais de la législation	8
3.3. Inclure les entreprises et la société civile dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique	10
CONCLUSION	11
SUR LES MÊMES THÈMES...	12

## INTRODUCTION

L'année 2015 pourrait bien être un tournant pour notre avenir climatique ; en effet, les dirigeants mondiaux se réunissent pour deux grands événements internationaux : l'adoption des objectifs pour le développement des Nations unies post-2015, du 25 au 27 septembre à New York, et la 21<sup>ème</sup> Conférence des Parties (COP21), du 30 novembre au 11 décembre à Paris. Lors de ces rendez-vous majeurs, l'UE est à même de faire preuve du pragmatisme nécessaire pour lutter au niveau international contre le dérèglement climatique, l'un des plus grands défis pour l'humanité.

Le dérèglement climatique constitue déjà un défi nécessitant une action immédiate avec une vision à long terme. L'une des composantes essentielles de cette action doit être la transition de systèmes énergétiques intenses en carbone fondés sur le charbon, le pétrole et le gaz ; à des systèmes énergétiques plus efficaces qui reposent sur des sources d'énergie sobre en carbone. Si cette transition énergétique a déjà lieu dans certains segments de l'économie, les dirigeants mondiaux doivent l'accélérer.

Au lieu de courir après des objectifs inatteignables, l'UE devrait faire des propositions concrètes telles que (1) l'établissement d'un prix mondial du carbone pour participer au financement du Fonds vert ; (2) la suppression progressive de la production d'électricité à base de charbon ; et (3) l'inclusion complète des entreprises et de la société civile dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ce dernier.

## 1. Le dérèglement climatique et la transition énergétique ont déjà commencé

### 1.2. Le dérèglement climatique a déjà commencé

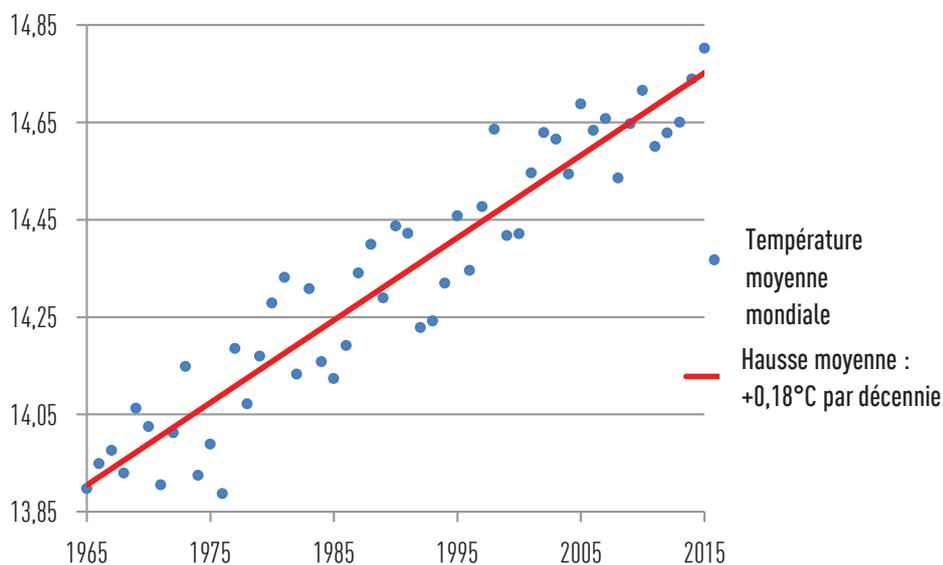
Le dérèglement climatique est essentiellement provoqué par les émissions humaines de gaz à effet de serre (GES) et menace des communautés et des économies dans le monde entier. Il ne s'agit pas d'un problème lointain qui ne touchera que les « générations futures », mais d'un problème qui nous concerne tous aujourd'hui.

2014 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée dans l'histoire de l'humanité et, jusqu'à présent, 2015 est une année encore plus chaude. Au cours des cinquante dernières années, les températures moyennes mondiales ont constamment augmenté (cf. figure 1). Aujourd'hui, la température moyenne mondiale est déjà supérieure de 1°C à celle de la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle<sup>1</sup>. L'objectif international est de limiter la hausse de la température mondiale à un maximum de 2°C, par rapport à l'ère préindustrielle, ce qui est désormais considéré par les scientifiques comme la limite entre un dérèglement climatique « dangereux » et « extrêmement dangereux »<sup>2</sup>.

1. Michael Le Page, "Earth now halfway to UN global warming limit", *New Scientist*, 29 Juillet 2015.

2. Kevin Anderson, Alice Bows, "Beyond 'dangerous' climate change: emission scenarios for a new world", *Philosophical Transactions of the Royal Society A*, Volume: 369, Issue: 1934, Janvier 2011, pp. 20-44.

Graphique 1 ► Moyenne mondiale annuelle des températures, en °C (1965-2015)



Source: Institut Jacques Delors, données de la NASA

Les études actuelles soulignent que le dérèglement climatique représente un risque majeur pour la sécurité internationale<sup>3</sup>, une forte corrélation existant entre les sécheresses causées par le dérèglement climatique et le déclenchement de la guerre civile en Syrie<sup>4</sup>. En plus de menacer des secteurs clés de l'économie tels que l'agriculture, la sylviculture et les assurances<sup>5</sup>, le dérèglement climatique est également à l'origine de mouvements migratoires aux niveaux national et international.

Le dérèglement climatique a lieu maintenant et ne s'arrêtera pas étant donné que les GES émis aujourd'hui resteront dans l'atmosphère pendant des siècles<sup>6</sup>. La croissance économique et démographique a également tendance à augmenter les émissions de GES, ce qui signifie que ce problème pourrait encore s'aggraver dans les années à venir<sup>7</sup>.

## 1.2. La transition énergétique a déjà commencé

L'impact actuel et futur du dérèglement climatique peut-être terrifiant, mais il y a une bonne nouvelle : la transition énergétique vers des systèmes énergétiques sobres en carbone est déjà en cours.

### LES DIRIGEANTS MONDIAUX ONT UN CHOIX À FAIRE : ACCÉLÉRER OU FREINER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

De nombreux pays ont pris des mesures pour décarboner leurs systèmes énergétiques. L'UE est pionnière en la matière et la Chine devrait jouer un rôle moteur avec la généralisation de son système de tarification du carbone en 2016<sup>8</sup>.

De manière générale, selon nos estimations, 85 régions et 425 villes représentant 600 millions d'habitants et 263 investisseurs gérant 35 000 milliards de dollars d'actifs financiers se sont déjà engagés à prendre des mesures concrètes afin de lutter contre le dérèglement

3. David King and all., *Climate change - a risk assessment*, Rapport pour le Ministère des Affaires Etrangères Britanniques, 2015.

4. National Oceanic and Atmospheric Administration, "NOAA study: Human-caused climate change a major factor in more frequent Mediterranean droughts", *US Department of Commerce*, 27 Octobre 2011.

5. Henri de Castries, *Interview with Tara Patel from Bloomberg*, Paris, 22 Mai 2015.

6. David Archer & all., "Atmospheric lifetime of fossil fuel carbon dioxide", *Annual Review of Earth and Planetary Sciences*, Volume 37, 2009, pp. 117-134.

7. Yoichi Kaya and Keiichi Yokobori, *Environment, Energy, and Economy: strategies for sustainability*, United Nations University Press, Tokyo, 1997.

8. Marion Afriat, Jeff Swartz, "China: an emissions trading case study", *Case study for CDC-Climat research and IETA*, Mars 2015.

climatique<sup>9</sup>. De nombreux citoyens, individuellement ou collectivement, changent leur comportement afin de réduire leur empreinte carbone.

Inutile donc d'attendre des dirigeants mondiaux à New York et Paris qu'ils fassent des miracles et « sauvent le monde ». La transition énergétique a déjà commencé. Leur choix est simple: accélérer un processus déjà en cours ou freiner la nécessaire transition énergétique.

## 2. L'UE doit adopter une stratégie pragmatique dans les négociations et éviter de poursuivre des objectifs inatteignables

La position actuelle de l'UE risque de réduire les chances de faire de la COP21 une étape utile dans l'atténuation du dérèglement climatique. L'UE aime se présenter comme un « leader » et demander l'adoption d'un « protocole de Paris » : un accord international juridiquement contraignant contenant toute une série de règles, procédures et institutions<sup>10</sup>. De manière irréaliste, l'UE projette son propre système politique sur le reste du monde, oubliant que l'Union est un système politique unique qui n'est ni une version miniature du monde, ni l'avant-garde d'un gouvernement mondial.

Cette position est **anachronique, irréaliste** et **contreproductive**.

**Anachronique.** Au vu de son rôle dans l'établissement du protocole de Kyoto et l'adoption, en 2007, de son paquet énergie-climat 2020, l'UE montrait l'exemple ; mais le monde a changé.

L'Union s'est empêtrée dans une crise économique et politique qui a notamment donné lieu au dysfonctionnement du marché européen du carbone (à savoir le SCEQE-UE). Certes, ses émissions de GES ont diminué, et ce en partie grâce au développement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Toutefois, il est également vrai que les bonnes performances climatiques de l'UE sont notamment dues à la stagnation de son économie, un « modèle » que peu de pays ont envie de suivre. Les pays en développement soulignent à raison qu'une partie de la réduction des émissions de GES est due à la délocalisation importante de la production de l'UE dans des pays étrangers, un « modèle » qui ne peut permettre de réduire les émissions de GES à l'échelon international.

Entretemps, la Chine est devenue le leader mondial en termes de production économique, de consommation énergétique, de production d'énergies renouvelables, et d'émissions de GES. Aux États-Unis les baisses du prix de leur gaz et des énergies renouvelables ont permis une baisse de 21 % de la consommation de charbon entre 2005 et 2014<sup>11</sup>. La Russie a également adopté une législation en vue de réduire ses émissions de GES de 25 % d'ici à 2020<sup>12</sup>, un objectif encore plus ambitieux que celui de l'UE de réduire ses émissions de 20 % d'ici à 2020. En Inde, les émissions de GES ont doublé au cours des dix dernières années et le pays considère que « l'Europe a encore tendance à lui dire ce qu'elle doit faire »<sup>13</sup>.

L'UE a perdu sa position de leader et souhaite désormais la regagner ; agissant comme si la lutte contre le dérèglement climatique était une question de qui dirige et qui suit<sup>14</sup>. Elle perd ainsi de vue le véritable objectif, qui consiste à prendre des mesures concrètes en vue de fournir de l'énergie durable à tous. Pour d'autres pays, cette « rhétorique de leader autoproclamé » de l'UE est condescendante et antagoniste. Au final, nous devons faire équipe pour relever ces défis.

9. Estimations de l'Institut Jacques Delors, sur la base de données du NAZCA et des sites internet des régions, villes et investisseurs.

10. Commission européenne, "Energy Union Package – The Paris Protocol, A blueprint for tackling global climate change beyond 2020", Commission européenne, 25 Février 2015.

11. Calculs de l'Institut Jacques Delors, sur la base du BP Statistical Review 2015.

12. Gouvernement de la Fédération de Russie, *Position officielle du Gouvernement de la Fédération de Russie sur le dérèglement climatique*, 2 Avril 2014.

13. Diarmuid Torney, "Bilateral Climate Cooperation: the EU's relations with China and India", *Global Environmental Politics*, Volume 15, Février 15, pp 105-122, p. 117.

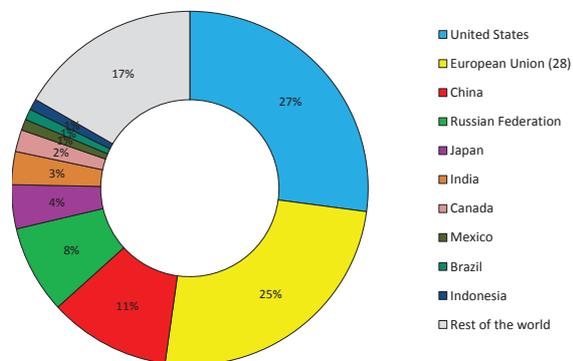
14. Le jeudi 20 août, lors de sa conférence de presse, Miguel Aria Cañete, Commissaire européen pour le Climat a déclaré : "more and more countries follow Europe's lead".

La position actuelle de l'UE est **irréaliste**. Si sur le plan historique, l'Europe a été responsable d'une grande partie des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> (25 %), les émissions actuelles de l'UE représentent à peine 11 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> et devraient encore passer à 8 % d'ici à 2030, puis à 6 % d'ici à 2050<sup>15</sup>. Les efforts de l'UE doivent donc viser de plus en plus à atténuer l'impact des actuels et futurs grands émetteurs de GES, notamment la Chine, les États-Unis et l'Inde.

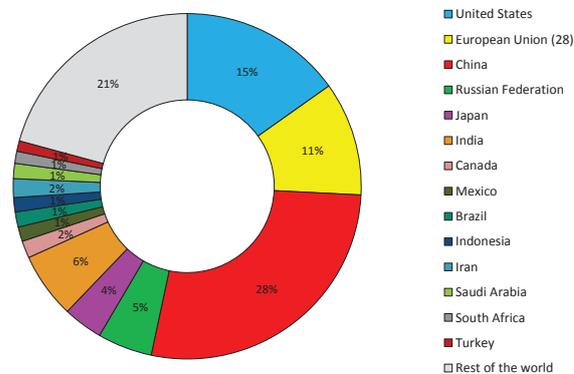
Malgré tous les signes qu'une approche semblable à celle de la COP15 de Copenhague mènera au même échec, l'UE continue de demander l'adoption d'un accord international juridiquement contraignant sous la forme d'un « protocole de Paris ». Durant les négociations de la COP21, l'UE doit se rappeler deux leçons essentielles de ces dix dernières années :

1. Certains acteurs clés ne voulaient tout simplement pas d'un accord juridiquement contraignant sous la forme d'un Protocole. Il s'agit notamment des États-Unis. Le Congrès américain est dominé par les Républicains et obtenir des Républicains qu'ils ratifient un « Protocole de Paris » risque de mener au même résultat que pour le protocole de Kyoto : un rejet pur et simple.
2. Il est inutile d'obtenir un accord juridiquement contraignant si les instruments pour l'appliquer font défaut - ce qui est ici le cas. Quand le Canada s'est retiré du Protocole de Kyoto, l'UE ne l'a pas sanctionné pour cette violation flagrante d'un accord juridiquement contraignant ; à l'inverse, une zone de libre-échange UE-Canada a été négociée car, soyons francs, l'UE d'aujourd'hui se préoccupe davantage de ses intérêts commerciaux que des négociations sur le climat.

Graphique 2 ➤ Émissions de CO<sub>2</sub> 1850 - 2011 (% du total mondial)



Graphique 3 ➤ Émissions de CO<sub>2</sub> en 2012 (% du total mondial)



Sources: calculs de l'IJD à partir du CAIT Climate Data Explorer, 2015, Washington DC: Wold Resources Institute. Disponible en ligne: <http://cait.wri.org>

L'UE a adopté une approche **contreproductive**. Pour que la COP21 accélère la transition énergétique, l'UE doit d'abord cesser de caresser le rêve d'être à l'origine d'un « protocole de Paris ». Cette prétention est une illusion contreproductive qui détourne notre attention de trois objectifs concrets auxquels l'UE peut contribuer à New York et à Paris.

15. Les données pour les émissions historiques et actuelles (2012) sont issues du *World Resources Institute*. Les estimations pour 2030 et 2050 sont tirées des scénarii de l'Agence Internationale de l'Énergie : *International Energy Agency's Energy Technology Perspectives 2015*.

### 3. Trois propositions pour accélérer la transition énergétique mondiale

L'UE et ses États membres peuvent jouer un rôle essentiel, tant à New York qu'à Paris, pour faire en sorte que des accords pragmatiques favorisant la transition énergétique soient trouvés.

Afin de jouer un rôle vraiment positif dans ces négociations, l'UE doit d'abord cesser de poursuivre des objectifs irréalistes, puis soutenir trois propositions clés : (1) l'établissement d'un prix mondial du carbone pour participer au financement en partie le Fonds vert ; (2) la suppression progressive de la production d'électricité à base de charbon ; et (3) l'inclusion complète des entreprises et de la société civile dans l'atténuation du dérèglement climatique et l'adaptation à ce dernier.

#### 3.1. Vers un prix mondial du carbone pour favoriser la transition énergétique et financer le Fonds vert

L'établissement d'un prix significatif du carbone changerait fondamentalement la situation. Il s'agit d'un moyen simple d'internaliser dans le prix des produits, une partie de leurs externalités liées au dérèglement climatique. Cette proposition est soutenue par de nombreux économistes, la Banque mondiale, ainsi que 74 pays (notamment la Chine, le Congo, l'UE, la Russie, l'Afrique du Sud, le Mexique, le Nigeria, les Philippines, l'Indonésie, la Corée du Sud et le Vietnam) et 1 000 entreprises (notamment Nestlé, Unilever, British Airways, Alstom, Barilla, Veolia, Ernst & Young, KPMG, Kodak, Mango, Nokia, Philips Lighting, Pirelli, Shell, Schneider Electric, Skanska et Statoil)<sup>16</sup>. La tarification du carbone a toujours été un élément clé pour stimuler la transition énergétique et constitue plus que jamais un objectif politiquement réalisable.

Si la tarification du carbone peut être établie de plusieurs façons, la priorité est de l'intégrer dans les négociations de la COP21 avec les trois éléments suivants:

- Premièrement, **établir un prix mondial indicatif du carbone** pour la période 2020-2040. Ce prix ne serait pas juridiquement contraignant, mais enverrait un signal fort à tous les acteurs, notamment les autorités locales et régionales, les entreprises et les individus.
- Deuxièmement, demander à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de clarifier les conditions à respecter pour que la tarification du carbone et ses ajustements fiscaux aux frontières soient juridiquement sûrs<sup>17</sup>.
- Troisièmement, faire une déclaration politique qui:
  - encourage les autorités publiques aux niveaux supranational, national et infranational à mettre en place un système de tarification du carbone – qu'il s'agisse d'une taxe carbone ou d'un système de plafonnement et d'échange avec ou sans prix-plancher ;
  - incite les entreprises à mettre en place un système de prix du carbone interne à l'entreprise qui tienne compte d'un coût du CO2 dans leurs décisions d'investissement, afin d'accélérer leur transition énergétique.

Si un véritable prix du carbone accélérerait la transition énergétique, il pourrait également générer des recettes pour financer le Fonds vert.

16. World Bank, "We Support Putting a Price on Carbon", 2014.

17. Pour un étude sur ce sujet, cf., Ludovine Tamietti & all., *Trade and Climate change*, WTO-UNEP Report, 2009 p.98-103.

**“ LE FINANCEMENT  
DU FONDS VERT N’EST  
PAS UNE QUESTION DE  
CHARITÉ, MAIS D’INTÉRÊT  
PERSONNEL BIEN  
COMPRIS.”**

Étant donné que les pays développés ont une responsabilité historique concernant le dérèglement climatique, ils ont également une responsabilité vis-à-vis de ceux qui n’ont jamais émis beaucoup de GES, mais sont déjà sévèrement touchés par le dérèglement climatique. La COP15 a décidé de créer un « Fonds vert ». Les pays les plus riches doivent y contribuer activement afin que ce Fonds puisse financer 100 milliards de dollars de projets par an, à compter de 2020.

Le financement du Fonds vert n’est pas seulement une responsabilité morale. Il s’agit également d’un moyen de garantir que les pays pauvres seront en mesure d’atténuer le dérèglement climatique et de s’y adapter; d’éviter une instabilité politique intenable qui finira par donner lieu à des guerres et d’importants flux migratoires – bien supérieurs à ceux que l’UE a connus à l’été 2015. Le financement du Fonds vert n’est pas une question de charité, mais d’intérêt personnel bien compris.

Les pays pauvres ne doivent pas pour autant penser que l’argent du Fonds vert devrait être utilisé sans aucun contrôle des donateurs. Pour faire en sorte que des acteurs publics et privés financent le Fonds vert, il est essentiel de renforcer la crédibilité de ce Fonds en consolidant sa gouvernance actuelle<sup>18</sup> de telle sorte qu’il finance les projets d’atténuation et d’adaptation les plus prometteurs. A l’instar de l’Europe qui avait besoin d’un plan Marshall pour se relever de la Seconde guerre mondiale, les pays pauvres ont besoin d’un « plan Marshall vert » pour créer leurs voies de développement qui soient adaptées au dérèglement climatique. De la même façon que les fonds du plan Marshall ont été gérés de manière transparente par une organisation régionale, l’Organisation européenne de coopération économique (désormais OCDE), le Fonds vert doit être géré en toute transparence.

### **3.2. La suppression progressive de la production d’électricité à partir du charbon par le biais de la législation**

A l’heure actuelle, le texte de base des négociations de la COP21 fait 83 pages et ne mentionne à aucun moment la principale source des émissions de GES : le charbon. Le charbon est principalement utilisé pour produire de l’électricité et constitue aussi la source d’énergie fossile la plus facile à supprimer de notre mix électrique pour au moins trois raisons :

1. Il existe de nombreux autres moyens de produire de l’électricité : gaz, nucléaire, éolien, solaire, hydraulique et autres renouvelables.
2. Il est politiquement et économiquement plus simple de supprimer progressivement le charbon (1ère source d’émission de CO<sub>2</sub>) de notre production d’électricité, que de supprimer le pétrole (2ème source d’émission de CO<sub>2</sub>) de nos moyens de transport.
3. La suppression progressive du charbon a des impacts positifs au-delà des questions climatiques, par exemple sur la réduction de la pollution de l’air qui permet de réduire la mortalité et les dépenses publiques de santé. Cette approche par les « co-bénéfices » est plus aisément acceptée par les pays en développement comme l’Inde et la Chine, tout en étant valables pour des pays développés comme l’Allemagne et les Etats-Unis.

Pour respecter l’objectif de 2°C, même si la technique de capture et de stockage du carbone (CSC) devenait soudainement viable sur le plan économique, 82 % des réserves de charbon déjà découvertes ne devraient

18. Green Climate Fund, “Governing instrument for the green climate fund”, UNFCCC, 11 Décembre 2011.

pas être brûlées<sup>19</sup>. Toute personne qui se penche sur la question de l'atténuation du dérèglement climatique en arrive donc à la conclusion que pour limiter le réchauffement de la planète de façon pragmatique, il faut progressivement supprimer le charbon de notre mix électrique.

Si la volonté politique de ne pas dépasser le seuil de 2°C existait réellement, des mesures drastiques en vue de supprimer progressivement le charbon devraient être prises, comme l'annulation des projets de construction de 624 centrales à charbon actuellement en cours dans le monde entier, ainsi que des projets annoncés de 583 centrales à charbon<sup>20</sup>. La production d'électricité à partir du charbon étant incompatible avec l'objectif de 2°C et la durée de vie d'une centrale à charbon étant comprise entre 40 et 60 ans, toute construction d'une centrale à charbon signifie que l'objectif de 2°C est un simple objectif rhétorique.

Les pays européens ne sont pas un modèle en la matière. Le charbon reste la troisième source d'énergie dans l'UE, après le pétrole et le gaz. Il joue un rôle majeur dans le mix électrique de grands États membres de l'UE : 39 % au Royaume-Uni, 44 % en Allemagne, 83 % en Pologne<sup>21</sup>. De plus, 20 centrales à charbon ont été construites dans l'UE depuis 2010 et 17 sont actuellement en cours de construction<sup>22</sup>. La banque publique allemande KfW soutient même financièrement la construction d'une nouvelle centrale à charbon en Grèce, qui devrait être opérationnelle en 2019<sup>23</sup>.

Sur le plan climatique, la construction de centrales à charbon (hors CSC) devrait être interdite partout et dès aujourd'hui, tandis que toutes les centrales de ce type déjà existantes devraient être démantelées d'ici à 2040. De telles mesures ne sont pas évidentes au niveau politique car des investissements dans de nouvelles installations de charbon (telles que des centrales électriques et des mines) ont déjà été lancés dans quasiment tous les pays. L'UE peut néanmoins faire trois propositions pragmatiques à la COP21 pour supprimer progressivement le charbon :

1. Supprimer les aides publiques au charbon. Une règle très simple pourrait être appliquée à toutes les aides publiques (subventions, prêts, réductions d'impôt, etc.) : aucun fonds public ne devrait financer des solutions pour produire de l'électricité qui émettent plus de 550kg CO<sub>2</sub>eq/KWh. Ce plafond interdit automatiquement les aides publiques à la production d'électricité à base de pétrole et de charbon non-CSC, tout en autorisant encore les aides publiques à la production d'électricité à partir de gaz, d'uranium ou de sources d'énergies renouvelables<sup>24</sup>.
2. Tarification du carbone. Le charbon étant la façon de produire de l'électricité qui génère le plus de CO<sub>2</sub>, plus le prix du carbone est élevé, moins le charbon est compétitif. La tarification du carbone est donc un moyen efficace de rendre la production d'électricité à partir du charbon moins compétitive.
3. Des normes plus strictes concernant la pollution atmosphérique. Si la pollution atmosphérique et le dérèglement climatique sont deux sujets distincts, le charbon est largement à l'origine des deux. Il serait donc judicieux d'adopter une approche fondée sur les co-bénéfices pour supprimer progressivement le charbon et atteindre ainsi deux objectifs : lutter contre le dérèglement climatique et réduire la pollution de l'air. La pollution de l'air tue environ sept millions de personnes par an<sup>25</sup> ; c'est la principale raison pour laquelle la Chine, où le charbon représente 76 %<sup>26</sup> de sa production d'électricité, s'attaque à ce problème de façon vigoureuse. Concrètement, la COP21 pourrait demander à l'Organisation Mondiale de la Santé de réviser ses Lignes directrices relatives à la qualité de l'air<sup>27</sup> et proposer de nouvelles mesures techniques qui puissent être mises en œuvre par les autorités publiques aux niveaux supranational, national et infranational.

19. Christophe McGlade & Paul Ekins, "The geographical distribution of fossil fuels unused when limiting global warming to 2 °C", *Nature*, Volume 517, January 2015.

20. Sources des données : *End Coal Global Plant Tracker*.

21. Calculs de l'Institut Jacques Delors à partir de données pour l'année 2012. Sources : European Commission, *EU Energy in figures - Statistical Pocket Book 2014*.

22. Sources des données : *EndCoal Global Plant Tracker*.

23. Eric Marx, "New coal-fired power enjoys support among bankers in Germany and Asia", *ClimateWire*, 13 August 2015.

24. Cette règle a été pour la première fois introduite par la Banque Européenne d'Investissement par la création en 2013 de son 'Emission Performance Standard'. Cf. *EIB website*.

25. World Health Organization, "7 million premature deaths annually linked to air pollution", *World Health Organization Press Release*, Geneva, 25 march 2014 .

26. International Energy Agency, *World Energy Outlook 2014*, p. 235.

27. World Health Organization, *WHO Air Quality Guidelines*, World Health Organization, 2006.

### 3.3. Inclure les entreprises et la société civile dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique

Dans une économie de marché mondialisée, les choix des consommateurs et des entreprises jouent un rôle déterminant.

En juillet 2015, la Maison Blanche a convaincu 13 grandes entreprises américaines de s'engager concrètement à lutter contre le dérèglement climatique<sup>28</sup>. Même s'il s'agit essentiellement d'une campagne de relations publiques tant pour les entreprises que pour l'administration américaine, cela permet de prendre les entreprises dans un « piège rhétorique »<sup>29</sup> et de faire en sorte que les cadres intermédiaires réalisent qu'ils doivent inclure ces objectifs dans leurs décisions.

Tout comme les États-Unis, l'UE peut inciter les entreprises européennes à lancer un « **Engagement des Entreprises Européennes pour le Climat** » (*European Business Climate Pledge*). La plupart des entreprises s'adaptent déjà à la nécessité d'atténuer le dérèglement climatique et celles qui ne le font pas disparaîtront. L'évolution rapide de la responsabilité sociale des entreprises est une occasion en or d'intégrer cette dimension à toute la structure de gestion d'une entreprise, de son personnel à ses clients, en passant par ses fournisseurs.

Les entreprises, les autorités locales et la société civile ont un rôle essentiel à jouer dans la transition vers des systèmes énergétiques sobres en carbone. Cet objectif peut être atteint en grande partie grâce à l'efficacité énergétique et aux économies d'énergie, deux aspects qui se font largement au niveau local/individuel. Plus de 6 000 villes<sup>30</sup> ont par exemple signé un texte<sup>31</sup> proposé par la Convention des Maires pour s'engager à réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> d'au moins 20 % d'ici à 2020.

Entreprises, fondations, société civile et individus peuvent également jouer un rôle dans le financement du Fonds vert. Des donations et des collectes de fonds peuvent aussi contribuer largement à ce Fonds essentiel pour les pays pauvres.

28. White House, *Fact Sheet : White House Launches American Business Act on Climate Pledge*, White House, 27 July 2015.

29. La notion de 'piège rhétorique' (*rhetorical entrapment*) a été premièrement développée par Frank Schimmelfenning pour analyser le comportement des États membres de l'UE vis-à-vis de l'élargissement de l'UE à l'est. Frank Schimmelfenning, 'The Community Trap: liberal normans, rhetorical action, and the eastern enlargement of the European Union' *International Organization*, 55. 1. 1934, January 2001, pp. 47-80.

30. La carte de ces villes peut être trouvée sur le [site internet de la Convention des Maires](#).

31. Ce texte peut être trouvé sur le [site internet de la Convention des Maires](#).

## CONCLUSION

L'UE prétend être leader dans la lutte internationale contre le dérèglement climatique. Cependant, le monde a changé et elle a perdu ce leadership. L'Union reste fixée sur l'objectif irréaliste et contre-productif de faire adopter un « protocole de Paris ». Au lieu de cela, **elle devrait être un idéaliste pragmatique** : proposer des solutions concrètes en vue de rester en-dessous du seuil de 2°C, et qui puissent être soutenues par divers acteurs étatiques et non-étatiques. Parmi ces solutions concrètes, un véritable prix du carbone, le financement du Fonds vert, l'abandon progressif du charbon et l'inclusion complète des entreprises, des autorités locales et de la société civile sont des étapes importantes dans la bonne direction : la transition vers des systèmes énergétiques sobres en carbone.

Lors de la COP21, le risque est de finir avec un document de 15 pages contenant des déclarations générales et des formules vagues, ce qui ne ferait que freiner la transition énergétique. L'UE doit faire en sorte d'éviter cela et user de ses capacités et compétences diplomatiques pour faciliter l'adoption d'une feuille de route pragmatique concernant l'atténuation du dérèglement climatique et l'adaptation à ce dernier, qui accélère la transition énergétique. Pour ce faire, elle doit s'appuyer sur des **solutions concrètes qui nous aident à atteindre un idéal clair : l'énergie durable pour tous.**

Sur les mêmes thèmes...

DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE À L'UNION DE L'ÉNERGIE: UNE PROPOSITION POLITIQUE POUR LE COURT ET LE LONG TERME  
Sami Andoura & Jean-Arnold Vinois, Études & Rapports No 107, Institut Jacques Delors, janvier 2015

BILAN DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ALLEMANDE DANS UN CONTEXTE EUROPÉEN  
Philipp Offenberg, Policy Paper No 116, Notre Europe - Institut Jacques Delors, août 2014

QUEL NOUVEAU PAQUET ÉNERGIE-CLIMAT POUR L'UE ?  
Sami Andoura & Stefan Bössner, Tribune, Notre Europe - Institut Jacques Delors, mars 2014

LA SOLIDARITÉ ÉNERGÉTIQUE EN EUROPE : DE L'INDÉPENDANCE À L'INTERDÉPENDANCE  
Sami Andoura & Jacques Delors, Études & Rapports No 99, Notre Europe - Institut Jacques Delors, juillet 2013

TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES ET DIALOGUES CITOYENS : PERSPECTIVES NATIONALES ET EUROPÉENNE  
Jacques Delors, Tribune, Notre Europe - Institut Jacques Delors, mai 2013

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE À L'HORIZON 2050: UN DÉFI MULTIPLE POUR L'EUROPE  
Sami Andoura & Clémentine d'Oultremont, Policy Paper, Notre Europe - Institut Jacques Delors, mai 2012

Directeur de la publication: Yves Bertoncini • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Traduction depuis l'anglais: Charlotte Laigle • © Institut Jacques Delors